

(Version non officielle)

DATE : 13 août 2024

La réunion ordinaire du Conseil Municipal de Clarendon s'est tenue la nuit susmentionnée, à la salle du conseil située au C427 route 148 à Clarendon. Étaient présents : le Maire Edward Walsh, les Cr. Elliott, Cr.Dagg, Cr. Hanna, Cr. Holmes, Cr. Smith et Cr. Younge. La greffière-trésorière Patricia Hobbs a également assisté à la réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Déclaration de conflit d'intérêts :

Il y a conflit d'intérêts lorsque les élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels ou ceux de leur entourage.

de devoir choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public, et l'intérêt général. Les articles de la Loi sur les élections municipales et les référendums relatifs aux conflits d'intérêts

les élections municipales et les référendums sont conçus pour s'assurer que le processus de décisionnel au sein d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles

Le maire Ed Walsh ouvre la séance à 19 heures.

Participation du public :

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

108-08-2024 Proposé par Cr. Hanna

Appuyé par : Cr. Elliott

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 13 août 2024 avec l'ajout du stationnement de la baie de sable à 7.8.1, du débroussaillage à 7.3.1, du stationnement de la caserne à 7.6.1.

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 9 juillet 2024

109-08-2024 Proposé par : Cr Elliott

Appuyé par : Cr. Holmes

Et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2024

Adopté à l'unanimité

4. RAPPORT DU MAIRE

- Réunion du CSI à la MRC sur la sécurité publique et les services d'incendie

- réunion avec le CISSS

5. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

5.1 - Lettre du contribuable concernant les travaux de voirie - Une réunion sera organisée avec le contremaître de la voirie et le résident, ainsi qu'avec le responsable du comité de la voirie d. Les **travaux nécessaires** seront effectués. Les travaux nécessaires seront effectués 1

5.2 - Correspondance du contribuable concernant l'utilisation des biens municipaux

Deux courriels ont été reçus d'un résident concernant l'utilisation de la propriété connue sous le nom de plage de Sand Bay. En raison des nombreux griefs évoqués dans ces courriels, il a été décidé de ne pas les prendre en compte.

110-08-2024 Proposé par : Cr. Dagg

Appuyé par : Cr. Hanna

Il a été convenu à l'unanimité de transmettre l'ensemble du dossier à notre conseiller juridique et de demander à ce dernier d'y répondre.

Adopté à l'unanimité

5.3 - Lettre FQM

La FQM a demandé à chaque municipalité d'envoyer une lettre au député pour demander que les petites municipalités reçoivent un pourcentage plus élevé des fonds disponibles pour la subvention de la TVQ.

111-08-2024

Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par : Cr. Hanna

Et a décidé à l'unanimité d'envoyer cette lettre

Adopté.

5.4 - Lettre de l'association Sand Bay

Déposé et discuté

6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES CRÉDITEURS

Les comptes à payer d'un montant de 341 143,48 \$ ont été présentés.

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES

Certificat de disponibilité des crédits

Je soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la municipalité de Clarendon, certifie que les crédits disponibles sont suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré à Clarendon ce 9e jour de juillet 2024.

Patricia Hobbs

Patricia Hobbs - Commis-trésorier

112A-08-2024 **Proposé par Cr. Younge**

Appuyé par : Cr. Elliott

Il est résolu de payer les factures au montant de 341 143,48 \$.

7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 COMITÉ DU PERSONNEL

7.2 COMITE LUP

7.2.1 Demande de lotissement

Une demande de subdivision a été reçue pour subdiviser la parcelle 5 639 957 afin de créer la parcelle 6 644 053 et la parcelle résiduelle 6 644 052.

considérant que la parcelle 5 639 957 est zonée RT-5.

Considérant que les lots nouvellement formés sont conformes aux règlements municipaux en ce qui concerne la taille et la façade.

La nouvelle parcelle 6 644 053 conserve la résidence principale et tous les bâtiments secondaires.

Considérant que le procès-verbal numéro 18988 subdivise la parcelle 5 639 957 pour créer la parcelle 6 644 053 et la parcelle résiduelle 6 644 052.

112-08-2024 **Proposé par : Cr. Dagg**

Appuyé par : Cr. Holmes

Et a accepté à l'unanimité d'approuver le procès-verbal d'enquête numéro 18988 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

7.2.2 Note d'information sur les écarts mineurs

Déposé et discuté

7.3 COMMISSION DES TRANSPORTS

7.3.1 - Débroussaillage de l'herbe - Discussion

7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE
Rapport de la réunion de la bibliothèque par Cr. Hanna

7.5 COMMISSION DES FINANCES
7.5.1 Ajustement de la taxe sur les transferts fonciers - Déposé et discuté

7.5.2 - Compte de résultat comparatif
Le compte de résultat comparatif pour les six premiers mois de l'année 2024 a été distribué par le directeur général et a fait l'objet d'une discussion.

7.6 COMITÉ DES FEUX
7.6.1 - Parking de la caserne des pompiers - Déposé et discuté

7.7 GESTION DES DÉCHETS
7.7.1 - Discussion sur les sites de déchets

7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES COTTAGES
7.8.1 - Parking de la baie de Sand - Discussion uniquement

7.9 - COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

8. Divers et discussion

8.1 MISE À JOUR DE LA SUBVENTION FRR

113-08-2024 Proposé par : Cr. Holmes

Appuyé par : Cr. Smith

Ils ont accepté à l'unanimité de transférer les fonds alloués par le FRR à l'association de loisirs de Shawville et du district pour la construction d'un nouveau terrain de jeu.

Adopté à l'unanimité

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

114-08-2024 Il est proposé par le député Holmes de lever la séance du 13 août 2024 à 21 h 15.

Maire Edward Walsh

Greffier-trésorier - Patricia Hobbs

